



Centre des Technologies au service de l'Enseignement

Cellule PRAC-TICE

Université Libre de Bruxelles

50, avenue Franklin D. Roosevelt - CP 160/26

B - 1050 Bruxelles

Tél: 02/650.35.10

Fax: 02/650.45.88

<http://www.ulb.ac.be/ulb/cte>



Les fiches-outils PRAC-TICE

Les dispositifs institutionnels de supports à l'enseignement à l'ULB

Version 1.3 -09/2009

<http://www.ulb.ac.be/ulb/cte/ressources.html>



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

A PROPOS DE CETTE FICHE	4
INTRODUCTION: L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS DE L'ULB	5
CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS	6
A. AU NIVEAU CENTRAL	6
• Cellule PRAC-TICE	6
• Service des Sciences de l'Education	6
B. AU NIVEAU FACULTAIRE	6
• Faculté des Sciences Appliquées	6
FORMATION DES ACADEMIQUES NOUVELLEMENT ENGAGES	6
• Cellule PRAC-TICE	6
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS	7
A. AU NIVEAU CENTRAL	7
• Formations organisées par PRAC-TICE	7
• Formations organisées par le Centre de Didactique Supérieure (CDS) de l'Académie	7
• Formations organisées par les Bibliothèques	7
B. AU NIVEAU FACULTAIRE	7
• Faculté des Sciences Appliquées	7
• Faculté de médecine	8
SUPPORT AUDIOVISUEL	8
• Cellule audiovisuelle du CTE	8
• Cellule Images du CTE	8
SERVICES INFORMATIQUES GENERAUX : RESULB	8
• L'activation de l'adresse électronique @ulb	8
• La connexion au réseau	8
• La protection contre les virus informatiques	9
• L'activation d'un espace Internet personnel	9
SUPPORT INFORMATIQUE A L'ENSEIGNEMENT	9
• Université Virtuelle	9
• Iconothèque Numérique	9
• Teleform	10
• Boîtiers de vote électronique	10
ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES	10
• L'accès aux bibliothèques	10
• Le Catalogue Informatisé des Archives et Bibliothèques en ligne	10
• La commande d'ouvrages	10
APPUI AUX COMPETENCES DOCUMENTAIRES	10
• Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB (GFU-A&B)	10
• Projet SHERPA	11
• DOCUPOLE - Cours en ligne en accès libre	11
• Service « Question ? » des Archives et Bibliothèques	11
• Bureau de Référence	11
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LANGAGIERES	11
• Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français (CMU)	11
• Plan « Compétences langagières »	12
CREDITS POUR L'ENSEIGNEMENT	12
• Crédit extraordinaire bibliothèques	12
• Crédits extraordinaires didactiques	12
• Crédits de Fonds d'Encouragement à l'Enseignement (FEE)	12
AUTRES PROCEDURES EN LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT	13
PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES	13

• Secteur « librairie »	13
• Secteur « publication des notes de cours »	13
LA MÉDIATHÈQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE	13

A propos de cette fiche

Ce document, rédigé à l'intention des enseignants de l'ULB, est une tentative de répertoire, sous une forme pratique, l'ensemble des dispositifs de support aux activités d'*enseignement* disponibles dans notre université. Il s'agit donc d'un mini-annuaire des initiatives et services vers lesquels vous pouvez vous diriger ou avec lesquels vous pouvez collaborer sur des problématiques précises. Il comprend aussi un volet lié aux crédits d'enseignement.

Les initiatives « globales », « transfacultaires » sont reprises ici avec davantage de détail que celle qui relèvent des facultés, voire des sections. Cette information doit donc, le cas échéant, être complétée par les instances ou dispositifs spécifiques mis en place dans votre Faculté. C'est le cas notamment pour les horaires et la réservation des locaux et auditoriums.

On trouvera **sur le site de l'Université** d'autres informations utiles liées aux autres missions et à d'autres domaines. Quelques liens sont cités ci-après de manière non exhaustive.

- *Cellule Recherche* : <http://www.ulb.ac.be/rech/docs/cellrech.html>
- *Base d'information InfoFin (sources de financement)* : <http://www.infofin.ulb.ac.be>
- *Cellule des Programmes d'Echanges (étudiants)* : <http://www.ulbruxelles.be/international>

Différents **départements administratifs** fournissent informations et services :

- *Services à la communauté universitaire* : <http://www.ulb.ac.be/docs/greffe/commun-univ/commun-univ.html>
- *Relations extérieures* : <http://www.ulb.ac.be/docs/greffe/serv-admin/docs/dre.pdf>
- *Ressources humaines* : <http://www.ulb.ac.be/docs/bienvenues/personnel.html>
- *Service des achats* : <http://www.ulb.ac.be/services/personnel/achats.html>

La page *Vous êtes membre du personnel ...* conduit à l'ensemble des services destinés au personnel.

<http://www.ulb.ac.be/docs/bienvenues/personnel.html>

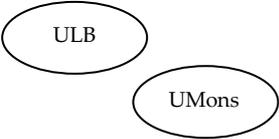
<http://www.ulb.ac.be/services/personnel/index.html>

Enfin, parmi les Services rattachés au Président et au Recteur, figure la *Protection et la prévention au travail*, et plus particulièrement le **contrôle psychosocial** (conflits, harcèlement, ...)

<http://www.ulb.ac.be/docs/greffe/serv-admin/docs/presi-recto-cppt.pdf>

Introduction: l'accompagnement pédagogique des enseignants de l'ULB

Le tableau ci-dessous tente de situer globalement les entités qui offrent des services d'accompagnement pédagogique dont les enseignants de l'ULB peuvent bénéficier. Certaines interviennent également dans l'accompagnement des étudiants ; ces aspects sont repris dans la fiche-outil PRAC-TICE *Les dispositifs institutionnels de soutien aux étudiants à l'ULB*.

<i>Niveaux</i>		<i>Entités</i>	<i>Publics cibles</i>
Académie Universitaire Wallonie-Bruxelles 	Conseil d'Académie	Centre de Didactique supérieure (2004)	Tous les enseignants des composantes de l'Académie
ULB	Département de Supports aux Activités académiques (Administratif)	CTE (2001) Cellule PRAC-TICE	Tous les enseignants de l'ULB
	Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education	Service des Sciences de l'Education	Tous les enseignants de l'ULB, pour l'évaluation des acquis des étudiants (2005)
Facultés	Faculté des Sciences appliquées	Bureau d'Appui Pédagogique en Polytech (BAPP) (2002)	Les enseignants de la Faculté des Sciences appliquées
	Faculté de Médecine	Cellule de Pédagogie médicale (Fin '90)	Les enseignants de la Faculté de Médecine

Conseil et accompagnement pédagogique des enseignants

A. AU NIVEAU CENTRAL

■ Cellule PRAC-TICE

La Cellule PRAC-TICE (Pédagogie, Recherche-Action & TICE) composante du CTE, a pour vocation d'aider les enseignants de l'ULB dans leur mission d'enseignement. A cet effet, elle propose à la demande un accompagnement pédagogique personnalisé (en ce compris le conseil et le soutien à l'exploitation des outils technologiques). Cet accompagnement est destiné à tout enseignant ou équipe d'enseignants qui souhaite repenser ou modifier son dispositif pédagogique, s'approprier un outil, approfondir une démarche d'enseignement, etc.

Contact : Eric Uyttebrouck (tél. 67 49, euyttebrouck@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/ulb/cte>

■ Service des Sciences de l'Education

Le Service des Sciences de l'Education propose aux enseignants intéressés un appui sur le thème de l'évaluation des apprentissages.

Contact : Alice Salcin (tél. 28 89, asalcin@ulb.ac.be)

B. AU NIVEAU FACULTAIRE

■ Faculté des Sciences Appliquées

Le Bureau d'Appui Pédagogique en Polytech (BAPP) délivre des conseils pédagogiques aux enseignants de la Faculté des Sciences Appliquées qui sont demandeurs.

Contact : Nadine Postiaux (tél. 27 69, nadine.postiaux@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bapp.ulb.ac.be/>

Formation des académiques nouvellement engagés

■ Cellule PRAC-TICE

Depuis l'année académique 2007-2008, une formation de 25h est offerte aux académiques nouvellement engagés et titulaires d'une charge de 0.5 ETP au moins. Cette formation (qui démarre au début de chaque année académique) est organisée par la Cellule PRAC-TICE et se compose de 15h « à la carte » (modules à choisir soit dans l'offre de formation continuée décrite ci-dessous soit dans d'autres formations à visées pédagogiques) et de 10h de regroupement sur diverses thématiques de pédagogie universitaire.

Contact : Eric Uyttebrouck (tél. 67 49, euyttebrouck@admin.ulb.ac.be)

Formation continuée des enseignants

A. AU NIVEAU CENTRAL

■ Formations organisées par PRAC-TICE

La Cellule PRAC-TICE organise des formations pédagogiques et techno-pédagogiques destinées à l'ensemble du personnel enseignant de l'ULB. Hormis un certain nombre d'événements programmés à date fixe (conférences d'experts invités, séminaires d'échange), l'essentiel de l'offre se veut flexible afin de répondre au mieux aux besoins des enseignants. Une *Offre de formations*, régulièrement revue, reprend les exposés et ateliers susceptibles d'être organisés à votre demande.

Contact : Monique Dewitte (tél. 49 77, practice@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/ulb/cte/services/formations.html>

■ Formations organisées par le Centre de Didactique Supérieure (CDS) de l'Académie

Le Centre de Didactique Supérieure (CDS) de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles propose depuis la rentrée académique 2008-2009 un programme de modules thématiques articulé autour d'un thème central et fédérateur. Ce programme est destiné à tous les enseignants de l'Académie. Ce cycle de formation s'ajoute aux formations déjà organisées au sein des deux institutions partenaires (ULB, UMONS).

En outre, des journées d'échanges de pratiques pédagogiques sont organisées chaque année par le CDS autour d'une thématique spécifique.

Contact : Samira El Boudamoussi (tél. 53 57, selbouda@academiewb.be)

Pour en savoir plus : <http://www.academiewb.be/FormationsCDS.html>

<http://www.academiewb.be/aide-reussite.html>

■ Formations organisées par les Bibliothèques

Le Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB offre à l'ensemble de la communauté universitaire des services de formation documentaire qui lui permettent de mieux connaître les ressources et services offerts et de pouvoir les utiliser de façon autonome. L'offre inclut une initiation générale à la recherche en bibliothèque ainsi que des démonstrations spécifiques propres à différentes bibliothèques (sciences humaines, médecine, droit, sciences et techniques).

Contact : François Frédéric (tél. 44 36, f francoi@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/formations-et-visites/formations/index.html>

B. AU NIVEAU FACULTAIRE

■ Faculté des Sciences Appliquées

Le Bureau d'Appui Pédagogique en Polytech (BAPP) organise ponctuellement des cycles de formation destinés tantôt au corps académique, tantôt au corps scientifique de la Faculté des Sciences Appliquées.

Contact : Nadine POSTIAUX (tél. 2769, nadine.postiaux@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bapp.ulb.ac.be/>

■ Faculté de médecine

Le Cellule de pédagogie médicale organise annuellement une à deux journées de formation à l'intention des enseignants de la Faculté de médecine.

Contact : Stéphane LOURYAN (tél. 63 39, slouryan@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/facs/medecine/cellpeda.html>

Support audiovisuel

■ Cellule audiovisuelle du CTE

La Cellule audiovisuelle propose différents services : service d'aménagement et de maintenance des auditoriums ou salle de séminaire, service logistique pour les colloques, congrès ou conférences, prêt et location de matériel audiovisuel à destination des membres de la communauté universitaire ; service de vidéoconférence et service de conseil à l'achat.

Contact : Michèle Van Eyken (tél. 40 24, mvaneyken@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/ulb/cte/services.html>

■ Cellule Images du CTE

La Cellule Images offre un ensemble de services dans le domaine de la production audiovisuelle au sens large : photo ; reportage vidéo et post-production ; son ; scanner ; graphisme ; numérisation et service de conseil à l'achat.

Contact : Adrien Antoniol (tél. 45 26, aantoniol@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/ulb/cte/services.html>

Services informatiques généraux : RESULB

RESULB est le nom du réseau informatique de l'Université Libre de Bruxelles. Il offre différents services à la communauté :

■ L'activation de l'adresse électronique @ulb

Chaque enseignant de l'ULB bénéficie d'une adresse e-mail personnelle. Il est indispensable d'activer cette adresse en complétant le formulaire en ligne via le lien : <https://debby.ulb.ac.be/pam/pamsignup.php?language=fr>

L'adresse électronique @ulb est souvent la seule utilisée par les différents services universitaires et facultaires pour communiquer avec les membres de la communauté universitaire. Le courrier peut être consulté et envoyé via le « webmail » (<http://webmail.ulb.ac.be/>) ou via n'importe quel logiciel gérant le courrier électronique.

■ La connexion au réseau

RESULB relie entre eux tous les ordinateurs des différents campus et les connecte à l'Internet via BELNET, le *réseau télématique de la recherche scientifique en Belgique*. La connexion au réseau est réservée aux membres de la communauté universitaire.

Il existe des réseaux sans fil sur les différents campus de l'ulb. Ainsi, vous pouvez disposer d'un accès à Internet par le biais d'un ordinateur portable. C'est le cas du réseau « Solbosch WIFI » ou de celui de « Plaine-Wifi ».

■ La protection contre les virus informatiques

L'ULB dispose d'une licence de site pour les produits anti-virus de McAfee qui permet aux professeurs de télécharger ce logiciel afin de protéger leur ordinateur contre les virus. Pour télécharger l'anti-virus approprié au système d'exploitation de son ordinateur : <http://softweb.ulb.ac.be/>

■ L'activation d'un espace Internet personnel

L'ULB offre à chacun de ses membres la possibilité de disposer d'un espace Internet personnel pour se présenter. Pour la mise en ligne des supports de cours, référez-vous à l'Université Virtuelle dans la rubrique ci-dessous (Support informatique à l'enseignement).

L'activation de l'espace internet personnel se fait via le lien :

http://webserv1.ulb.ac.be/oratio/notegen?f_type=view&f_context=fiches&language=fr¬eid=38

Contact : Service RESULB (tél. 37 10, resulb@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/ulb/resulb/>

Support informatique à l'enseignement

■ Université Virtuelle

Depuis 1998, l'Université Virtuelle de l'ULB sert tout à la fois de support aux enseignements classiques présents et à l'enseignement ouvert et à distance. Basée sur le logiciel WebCT/Blackboard, notre campus virtuel permet à chaque enseignant de placer aisément en ligne notes de cours, exercices, ressources diverses (bibliographies, lectures,...), informations pratiques (calendrier, annonces), etc., ou de mettre à la disposition de ses étudiants des outils de communication et de collaboration (courrier électronique, forums de discussion, etc.).

La Cellule PRAC-TICE du CTE assure une assistance pédagogique, méthodologique et technique à tout enseignant qui désire utiliser ces services dans le cadre de ses cours.

Contact : Eric Uyttebrouck (tél. 67 49, euyttebrouck@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/ulb/cte/uv.html>

■ Iconothèque Numérique

Le service "Iconothèque Numérique" est mis à la disposition des enseignants par le DSAA (Archives et Bibliothèques et CTE). Autour d'un système simple et convivial, l'Iconothèque Numérique offre aux enseignants une palette de services qui leur permet de préserver la richesse de leur patrimoine visuel. Les enseignants ont la possibilité de créer des collections de documents visuels numériques (images fixes, documents vidéo, pdf, etc.) dont ils deviennent les "gestionnaires". Ils sont responsables du choix des images et de leur description (catalogage) et décident des droits d'accès à donner à leurs collections.

Contact : Joëlle Desquesne (tél. 92 58, jdesquesne@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://icono.ulb.ac.be/>

■ **Teleform**

Mis à disposition des enseignants par le CTE, Teleform est un dispositif qui permet de lire et de corriger de manière automatique des questions à choix multiple et à réponses simples. Les résultats sont généralement stockés dans un fichier Excel.

Contact : Libérat Ntibashirakandi (tél. 2112, Liberat.Ntibashirakandi@ulb.ac.be)

■ **Boîtiers de vote électronique**

L'université Libre de Bruxelles a acquis depuis octobre 2006 une centaine de boîtiers de vote électronique.

Ces boîtiers permettent aux étudiants de répondre à des questions choix multiples en fournissant une réponse. Les réponses sont captées et traitées par un ordinateur. Un logiciel IML permet d'afficher sur l'écran de l'enseignant les résultats qui peuvent être projetés pour que les étudiants prennent connaissance de l'ensemble des réponses. Ces résultats sont mémorisés dans le fichier initial PowerPoint.

La cellule PRAC-TICE peut accompagner des enseignants de l'ULB qui souhaitent utiliser cet outil.

Contact : Libérat Ntibashirakandi (tél. 2112, Liberat.Ntibashirakandi@ulb.ac.be)

Archives et Bibliothèques

Il existe à l'ULB, 4 bibliothèques principales : sciences humaines, médecine, droit, sciences et techniques. Elles sont accessibles via le site : <http://www.bib.ulb.ac.be/>

■ **L'accès aux bibliothèques**

L'accès aux bibliothèques et l'emprunt d'ouvrages nécessitent une carte de lecteur, qui est délivrée automatiquement à la présentation d'un document de l'année en cours certifiant l'appartenance à l'ULB.

■ **Le Catalogue Informatisé des Archives et Bibliothèques en ligne**

CIBLE est le Catalogue Informatisé des Archives et Bibliothèques en ligne. Il reprend l'ensemble des collections des A&B de l'ULB et contient les références de tous les ouvrages, revues, ressources électroniques et documents divers acquis par les A&B. On y accède facilement via la page d'accueil du site des Archives et Bibliothèques <http://www.bib.ulb.ac.be/>.

■ **La commande d'ouvrages**

Les professeurs peuvent suggérer l'achat d'ouvrages à leurs représentants en Faculté ; les demandes sont acceptées dans les limites des budgets des bibliothèques. Jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire en attendant que la procédure soit informatisée, la proposition de commande d'ouvrages se fait en complétant un bon de commande (carnets disponibles dans les secrétariats).

Appui aux compétences documentaires

■ **Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB (GFU-A&B)**

Le Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB offre à la communauté universitaire des services de formation documentaire qui permettent de mieux connaître les ressources et services offerts et de pouvoir les utiliser de façon autonome. L'offre inclut une initiation générale à la recherche en bibliothèque ainsi que des démonstrations spécifiques propres à différentes bibliothèques (sciences humaines, médecine, droit, sciences et techniques).

Contact : François Frédéric (tél. 44 36, f francoi@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/formations-et-visites/formations/index.html>

■ **Projet SHERPA**

Le projet Sherpa vise à guider les étudiants vers la maîtrise des techniques de recherche et des ressources documentaires. Il implique un partenariat entre un enseignant, prenant en charge le projet pédagogique – la préparation du travail de recherche, sa définition et sa validation – et les Archives et Bibliothèques, assumant la formation à la recherche documentaire et à la maîtrise des TIC.

Contact : François Frédéric (tél. 44 36, f francoi@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/academie/docs/Sherpa.pdf>

■ **DOCUPOLE - Cours en ligne en accès libre**

DOCUPOLE est un cours en ligne d'initiation à la recherche documentaire à destination des étudiants des écoles du Pôle et de l'université, développé par le réseau des bibliothèques du Pôle avec l'aide du CTE / Cellule PRAC-TICE. Il est librement accessible dans l'Université Virtuelle (<http://uv.ulb.ac.be>) avec l'identifiant *docupole* et le mot de passe *docupole*.

Contact : François Frédéric (tél. 44 36, f francoi@ulb.ac.be)

■ **Service « Question ? » des Archives et Bibliothèques**

Question?, le service de référence électronique des Archives et Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles, permet aux lecteurs régulièrement inscrits d'obtenir des renseignements pratiques sur le fonctionnement des bibliothèques et/ou une **aide à la recherche documentaire**, notamment grâce à la fourniture d'adresses de sites en ligne ou de références d'ouvrages imprimés. Un questionnaire en ligne permet d'envoyer sa question à l'équipe

Pour en savoir plus : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/services-en-ligne/question/index.html>

■ **Bureau de Référence**

Pour les mémorants, doctorants ou chercheurs en sciences humaines, le *bureau de référence* de la bibliothèque des Sciences Humaines apporte un appui en vue de la réalisation de mémoires, de thèses ou de tout autre travail à caractère académique. Le bureau est accessible sur rendez-vous au 3e niveau de la Bibliothèque des Sciences Humaines.

Au cours d'un entretien en tête-à-tête, il est proposé à l'étudiant ou au chercheur d'élaborer avec lui des stratégies de recherche d'information en bibliothèque ou dans les ressources électroniques (catalogues en ligne, bases de données bibliographiques, plates formes de périodiques électroniques, Internet) et de mettre en œuvre ces stratégies à l'aide d'exemples tirés de son sujet de recherche.

Contact : Luc Verdebout (tél. 23 79, lverdebo@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/aide/bureau-de-reference-bsh/index.html>

Développement des compétences langagières

■ **Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français (CMU)**

LE CMU organise depuis de nombreuses années, dans diverses sections et en partenariat avec les enseignants, des séminaires consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture à l'université, en rapport étroit avec les spécificités et besoins en la matière.

Contact : Marie-Christine Pollet (tél. 24 59, mcpollet@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/services/etudiants/cmu.html>

■ Plan « Compétences langagières »

Dans le cadre de la Promotion de la réussite, un plan **Compétences langagières** a prévu d'étendre à de nouvelles sections/facultés les actions du Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français, et ce dès la rentrée 2008-2009. Ainsi, les enseignants qui se sentent concernés par cette problématique peuvent proposer un partenariat avec le CMU.

Contact : Marie-Christine Pollet (tél. 24 59, mcpollet@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/services/etudiants/cmu.html>

Crédits pour l'enseignement

Pour chacun des crédits mentionnés ci-après, les procédures et calendriers liés varient d'une Faculté – Institut – Ecole à l'autre. Ces informations peuvent être obtenues via les sites de ces entités ou leur secrétariat. Le calendrier des procédures académiques supra facultaires peut être trouvé via la page suivante du site de l'Université : <http://www.ulb.ac.be/facs/sciences/admin/cal.html>

■ Crédit extraordinaire bibliothèques

Lors de la création de nouveaux cours, des crédits exceptionnels (max. 500 €) sont prévus afin de pourvoir à l'achat des ouvrages de référence liés à ces cours.

Pour en savoir plus : <http://bib27.ulb.ac.be/fr/departements/acquisitions/comment-commander-un-livre-ou-un-periodique/index.html>

■ Crédits extraordinaires didactiques

L'enseignant responsable académique d'un enseignement peut introduire annuellement, auprès de sa faculté, une demande de crédits extraordinaires didactiques. Se référer au calendrier des procédures facultaires pour en connaître la date d'introduction.

■ Crédits de Fonds d'Encouragement à l'Enseignement (FEE)

L'objectif du FEE est d'appuyer les activités d'enseignement à la fois par la rénovation des équipements et infrastructures liés à l'enseignement (notamment lorsque la demande ne peut s'inscrire dans les crédits ordinaires ou extraordinaires) ou par le soutien à des pratiques innovantes, y compris celles s'inscrivant dans le cadre de la promotion de la réussite.

L'enseignant qui souhaite en bénéficier doit compléter un formulaire décrivant le projet qui requiert ce type de crédits. Le formulaire peut être téléchargé à l'adresse suivante du « Site web général des administrations » : <http://www.ulb.ac.be/documents/administration/> Si la demande concerne une reconduction d'un projet FEE, celle-ci doit être accompagnée d'un rapport d'activités.

Le projet est à soumettre à la Faculté dont l'enseignant dépend. La date limite d'introduction de la demande est fixée par la Faculté. (Il est prudent de prévoir le formulaire complété prêt pour le tout début de janvier). La Faculté les examine, en opère un classement, et formule un avis. Celui-ci est ensuite communiqué aux instances centrales. La décision finale quant à l'acceptation du projet et des moyens requis, est prise en Conseil d'Administration de l'Université (généralement en mai précédant l'année académique pour laquelle le projet a été introduit).

Le Centre des Technologies au service de l'Enseignement (CTE) est à la disposition des promoteurs pour les assister dans l'élaboration des projets et leur fournir, si nécessaire, un accompagnement durant la phase de développement ou de déploiement du projet.

Contact : Eric Uyttebrouck (tél. 6749, euyttebrouck@admin.ulb.ac.be)

Des simulations de budget de personnels peuvent être réalisées.

Contact : Marc Galmart (tél. 2366, Marc.Galmart@ulb.ac.be)

Autres procédures en lien avec l'enseignement

Au sein de l'entité, de la faculté, à laquelle ses enseignements sont rattachés, l'enseignant peut également introduire diverses demandes liées à sa situation propre ou à celles du personnel dont il a la responsabilité, notamment :

- les demandes d'assistants ou d'assistants chargés d'exercices ;
- les promotions et renouvellement dans les corps scientifique et académique;
- les demandes de suppléance ;
- les demandes de congé sabbatique.

Les modalités et calendriers varient. Ces informations peuvent être obtenues via les sites des entités ou leur secrétariat. Le calendrier des procédures académiques supra facultaires peut être trouvé via la page suivante du site de l'Université : <http://www.ulb.ac.be/docs/greffe/calendriers.html>

Presses Universitaires de Bruxelles

Les Presses Universitaires de Bruxelles (PUB) ont plusieurs secteurs d'activités dont deux concernent plus directement les enseignants :

■ Secteur « librairie »

A la veille de chaque rentrée, les presses prennent contact avec les enseignants pour obtenir des informations sur les lectures imposées ou suggérées et organiser les commandes d'ouvrages en fonction du nombre d'étudiants concernés.

Contact : Solbosch : Paulette Biondi (tél. 02/641 14 40, pbiondi@ulb.ac.be)

Erasme : Nathalie Quévy (tél. 02/555 64 29, nquevy@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/pub/index.html>

■ Secteur « publication des notes de cours »

Les Presses peuvent publier sous la forme de « syllabus » les notes de cours (transmises sous forme de fichier informatique) et les mettent à disposition des étudiants rapidement. Le tirage est ajusté au nombre d'étudiants concernés.

Contact : Myriam Pardoën (tél. 02/641 14 44, mpardoen@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/pub/index.html>

La médiathèque de la Communauté française de Belgique

La médiathèque de la Communauté française de Belgique est située sur le campus du Solbosch de l'ULB. Cet espace de 400 mètres carrés permet à chacun de se délasser ou se documenter : cd, cd-rom, cassettes audio et vidéo, DVD, cours de langues et jeux sur cd-rom. Ces médias se prêtent pour un jour ou pour une semaine. La médiathèque se veut également un lieu d'écoute, de visionnement et de discussion autour des médias.

Contact : tél. 02/647 42 07, ulb@lamediatheque.be

Pour en savoir plus : <http://www.lamediatheque.be/>